

# le grain de sel

un petit grain de sel pour éviter les grains de sable

Lettre d'information gratuite de l'association Lagnoise Grain de Sel – juillet 2008 - n°5  
imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

**Edito.** Les élections municipales sont derrière nous et les élus sont en place. Pour l'intérêt général, il convient de souhaiter sincèrement qu'ils réussissent à relever les nombreux défis auxquels notre commune doit faire face.

Parce que le mode scrutin dans les petites communes ne permet pas la représentation proportionnelle des différentes sensibilités, la municipalité a désormais tout pouvoir. Cette situation, malgré une liste ayant recueilli 40% des suffrages, leur impose de ne pas opposer les Lagnois les uns aux autres, une gestion impartiale et rigoureusement transparente, de tenir compte de l'avis de ceux qui ne partagent pas toujours le leur et d'être exemplaires. Nous y serons plus que jamais attentifs. Le boycott par l'équipe municipale de la fête de l'Europe que nous avons organisée le 9 mai dernier, est un signal inquiétant. La responsabilité exige qu'au contraire d'attiser les passions, il appartient aux élus de garantir la sérénité.

L'absence d'enjeu électoral tord définitivement le cou aux rumeurs « bienveillantes », visant à démontrer que nous n'étions là que par opportunisme. Nous existons dans la durée car nous sommes profondément attachés à notre village.

Dans un contexte tendu dans les services publics, les dernières nouvelles en provenance de la Poste ne sont pas bonnes et il nous faudra nous remobiliser pour ne pas perdre notre bureau. En la matière, la réussite de Cabrières d'Avignon, élus en tête, démontre qu'il est toujours possible de gagner un tel combat.

A chaque accident, l'urgence d'un rond point, toujours refusé, au carrefour au niveau de l'ex N100 (entre Lagnes et Petit Palais) se fait plus pressante. Agréablement aménagé, cet équipement permettrait également de marquer avantageusement l'entrée de l'agglomération à la vue des nombreux touristes qui ne s'arrêtent jamais à Lagnes pour y dépenser leurs devises. Sécurité routière et des piétons, stationnement anarchique, logement, boulangerie, vie économique, solidarité, environnement, finances, immeuble face à l'école, etc. : nous continuons de nous battre pour que les choses bougent concrètement et à être un partenaire constructif et vigilant des élus.

La démocratie qui ne se résume pas à une élection, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Débattre, parfois s'opposer et proposer, n'est pas devenir l'ennemi de qui que ce soit, mais au contraire une exigence pour quiconque est attentif à la société dans laquelle il vit.

Vivre ensemble, c'est aboutir sereinement à des compromis durables et équilibrés ; cela ne doit devenir en aucun cas la dictature de la majorité. Parce que les contre pouvoirs locaux sont pratiquement inexistantes et Lagnes n'échappe pas à la règle, il revient à chacun d'être attentif à l'action publique. Nul doute que les jeunes Lagnois seront les premiers bénéficiaires de la vigilance d'adultes qui auront su prendre leurs responsabilités et pratiquer la démocratie par un dialogue serein et objectif.

Bien cordialement, Christian CHAVRIER Président de « Grain de Sel ».

---

**Lagnes : les comptes 2007 sont arrivés...** Les comptes 2006 publiés par le Ministère des finances, démontraient l'inquiétante situation financière de notre commune. Parce que nous avons osé en parler, nous avons été montrés du doigt. Parce que nous avons prédit que la situation serait encore plus dégradée en 2007, nous avons été traînés dans la boue. Lors de la réunion publique du 7 mars 2007 et alors que les seuls chiffres connus (2006) étaient discutés, deux candidats aujourd'hui élus, n'avaient pas hésité à affirmer sans rougir, que les comptes 2007 étaient publiés sur le site du ministère et qu'ils étaient excellents... Dommage, les chiffres 2007 furent publiés bien après le 7 mars ! Un des deux s'est depuis rattrapé, puisqu'il est le seul élu à avoir voté contre le budget, se rendant sans doute compte, que nous disions la vérité !

## **Extrait des comptes 2007 :**

**Endettement** il diminue légèrement mais reste excessivement élevé : **102.34 %**, contre **81.12%** dans les communes similaires ; soit **767 €/habitant** à Lagnes, contre **559 €** dans les communes similaires !

**Les emprunts bancaires et dettes assimilées explosent 204 €/habitant** à Lagnes / communes similaires = **94 €**

**Notre capacité de remboursement des emprunts devient négative -10 €/habitant** à Lagnes, communes similaires = **+ 151 €/habitant** !...

**Notre capacité d'autofinancement devient négative - 300 €/habitant / communes similaires = 84 €/habitant !**

**Les charges de personnel dérapent** elles représentent **54.89 %** du budget, contre **40.14%** dans les communes similaires ; soit **418 €/habitant** à Lagnes, contre **214 €/habitant** dans les communes similaires...

**Le budget de fonctionnement devient déficitaire de 22 000 €**, nos dépenses de fonctionnement ayant été supérieures à nos recettes !!!

**La situation continue donc de se dégrader.** L'affaire est grave car il s'agit de notre argent. Nous vous encourageons à prendre connaissance de ces **informations incontestables** à la source, directement sur le site du ministère à l'adresse suivante : **[http://www.colloc.minefi.gouv.fr/colo\\_struct\\_fina\\_loca/comp\\_coll/comm.html](http://www.colloc.minefi.gouv.fr/colo_struct_fina_loca/comp_coll/comm.html)**

**Evènement.** En co-production avec l'association « Arc en Ciel », nous souhaitons organiser une grande journée sur le thème de la mobilité et de l'accessibilité. Cet évènement sera l'occasion, de manière pédagogique et festive, de sensibiliser la population à des questions qui ne concernent pas uniquement les personnes handicapées, mais potentiellement et inéluctablement chacun d'entre nous. Nous espérons que notre demande d'utiliser les places de la Mairie, l'esplanade du centre tertiaire et la salle « la Grange » pourra être satisfaite. Dans un contexte où les communes devront avoir procédé à un audit sur l'accessibilité fin 2009 et en prévision d'une mise en conformité pour 2015, nous serons heureux de mettre nos travaux et nos propositions à disposition de l'équipe municipale.

**Nettoyage des Sorgues.** A l'initiative de l'association « Les Chevaliers de l'Onde » et à la demande de Jean-Pierre Dingli (administrateur de notre association) qui, pour la septième année, participe et prête gracieusement son matériel pour ce grand nettoyage des Sorgues, des adhérents et sympathisants de Grain de Sel se sont retrouvés le 7 juin dernier dès 7h30, au lieu dit « le Crillon » à Velleron, malgré une météo très médiocre.

Outre les bois morts et les traditionnels plastiques, une décharge sauvage fut mise au jour. Cela révèle des comportements désinvoltes et irresponsables toujours trop nombreux, d'autant que ces découvertes se reproduisent malheureusement chaque année.

Après une matinée bien remplie, tous les participants se sont retrouvés autour d'un repas avec le sentiment profond d'avoir utilement œuvré pour la préservation de notre environnement, en se promettant de revenir l'année prochaine encore plus nombreux.



**« Grain de Sel » se développe** C'est le 28 avril dernier, à l'occasion de notre assemblée générale, qu'a eu lieu le renouvellement des instances de notre association. « Grain de Sel » continuant de se développer, l'équipe a dû s'adapter et s'étoffer. Le conseil d'administration passe de 14 à 21 membres. Nos travaux sont également mieux structurés : l'ensemble des sujets que nous avons vocation à traiter, sont désormais répartis au sein de différentes **commissions thématiques**.

Ainsi, tout en assurant une mission d'information, notre association continue de développer **un outil utile à la réflexion sur le devenir de notre village**.

**Vous avez des idées, des suggestions, vous souhaitez faire part ou partager votre expérience, participer, agir ou simplement nous soutenir, informer ou être informé ? N'hésitez pas à nous rejoindre !**

**Le nouveau Bureau** Président : Christian Chavrier. Vice-présidents : Alain Ouvier et Albert Costa. Secrétaire Général : Eric Aiellot. Trésorier : Patrice Boyer. Trésorière adjointe : Marie Claire Demaneche.

**Les commissions** Solidarité – Travaux, voirie et urbanisme – Vie économique et emploi – Culture et patrimoine – Jeunesse, éducation et sport – Environnement et ruralité – Finances, fiscalité et veille institutions -

## **Info ou intox ?**

- Nous venons d'apprendre par une agence immobilière avignonnaise que des terrains seraient rendus constructibles dès septembre prochain sur notre commune. Si cela était avéré, un certain nombre de questions méritent d'être posées.
  - ✓ S'agirait-il des fameux hameaux dont l'équipe municipale nous avait vaguement entretenu au cours la dernière campagne municipale ?
  - ✓ Le PLU qui devait se substituer au POS (Plan d'Occupation des Sols) aurait-il vu le jour ? Depuis quand ?
  - ✓ Chez qui serait donc tombé le nuage de poudre d'or évoqué en réunion publique le 7 mars dernier lors de la campagne électorale ?
- Y aurait-il un projet de construction d'une nouvelle école primaire ? Souhaitons, si c'est le cas, qu'il soit élaboré en collaboration avec les enseignants et les parents... et que nous puissions le financer.

**Communauté des Communes de Coustellet.** Changement majeur à la tête de la collectivité suite aux élections municipales. Peut-être ne le saviez-vous pas, mais, l'ancien Président M. René Valentino Maire de Maubec et dont la gestion fût souvent contestée ne se représentant pas, l'élection vit deux candidats s'affronter : M. Robert Donnat Maire de Lagnes, contre M. Robert Frassi Maire de Robion. Malgré le soutien de Maubec, notre Maire vit M. Frassi l'emporter. Il n'est fait aucune mention de cet évènement dans le dernier bulletin municipal ; seule l'élection de M. le Maire de Lagnes, unique candidat, au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-président de la CCC est soulignée et ce dont nous le félicitons.

Aujourd'hui les choses sont claires car il semble que deux fronts s'opposent radicalement sur un certain nombre de sujets : Lagnes-Maubec contre Robion-Cabrières, Oppède jouant de fait les arbitres au gré des enjeux.

La nouvelle présidence a immédiatement démontré sa volonté de remettre de l'ordre dans la maison. Ainsi, et dès la deuxième réunion du conseil communautaire, l'option que nous avons toujours défendue, à savoir réaliser un audit complet et indépendant, notamment sur les finances de la communauté, a clairement été mise au débat.

L'ombre du centre tertiaire planant sur des échanges houleux et provoquant des sueurs froides chez certains, la montagne accoucha d'une souris. Les élus ne purent s'accorder sur la commande d'un audit, mais seulement sur le « principe de l'étude d'un audit », ce qui constitue une sérieuse nuance. Tandis que certains exigeaient que cet audit n'examine que certains dossiers, d'autres rejetaient intégralement la responsabilité de la situation sur l'ancien directeur des services de la communauté. Autant dire que l'affaire est loin d'être gagnée. Pourtant, dans une entreprise ou une collectivité, l'audit reste le meilleur outil pour analyser de manière indépendante une situation et mettre en place des solutions efficaces pour l'avenir.

**Résumé des positions :** Robion – Cabrières : pour un audit indépendant, qui loin d'être une chasse aux sorcières permettrait d'acquiescer une vision claire des choses afin de repartir du bon pied. C'est peut être aussi pour la nouvelle présidence, une façon de ne pas cautionner le passé et de ne pas être éventuellement éclaboussée.

Maubec : radicalement contre... Oppède : a commencé par s'opposer pour se ranger à la position de Lagnes.

Lagnes : un de nos trois représentants commença par refuser. Devant un public nombreux et scandalisé par la tournure des événements, Lagnes a fini par voter oui, tout en dénigrant ouvertement l'intérêt d'un tel audit, arguant également que cela coûterait très cher pour un résultat incertain. M. Donnat, devenu entre temps nouveau Président de la commission des finances, déclarait également refuser de cautionner les comptes passés de la CCC et ne les valider qu'à compter de sa nomination...

**Notre commentaire :** pourquoi refuser ou traîner les pieds pour décider de cet audit s'il n'y a rien à craindre ? Pourquoi refuser de cautionner les comptes passés si tout va bien ?

---

**Centre tertiaire.** Parce que malgré les promesses ce centre est toujours dramatiquement vide et que notre argent continue de partir en fumée, nous avons récemment adressé ce courrier aux élus de la CCC.

*« Dans la précédente mandature au sein de la CCC, certains responsables n'ont cessé de répéter que tout allait bien, que le centre était rempli à plus de 50%, entre autres arguments. Chacun sait aujourd'hui que cela n'était pas la réalité.*

*Pendant la campagne des municipales 2008, à l'occasion d'un article de « La Provence » du 22 février 2008 intitulé « le centre tertiaire au cœur des municipales », puis publiquement devant les Lagnoises et les Lagnois, le candidat Maire de Lagnes et Vice-président de la CCC, déclarait qu'un projet secret pour remplir le centre tertiaire devait voir le jour.*

*Le précédent Président de la CCC lui aussi candidat, précisa pour sa part au cours d'une de ses réunions publiques, que ce projet verrait le jour au 1<sup>er</sup> avril.*

*Le 16 mai 2008, nous interpellions M. Donnat au cours de la séance du Conseil Municipal de Lagnes afin de connaître l'avancée de ce projet à l'occasion des questions diverses. De nouveau Vice-président de la CCC et à ce titre représentant de cette institution sur notre commune, ce dernier refusa de nous répondre au prétexte « qu'il n'est qu'un modeste Vice-président et qu'à ce titre il n'a rien à dire ». Ces propos ont disparu du compte rendu officiel de ce Conseil Municipal.*

*Messieurs Donnat et Valentino ont de fait engagé la parole publique, celle de la Communauté des Communes. Alors qu'une nouvelle mandature s'ouvre à la CCC, nous pensons qu'il convient d'informer désormais sincèrement la population sur la réalité de la situation, à savoir :*

- *Quels sont les engagements concrets de remplissage ?*
- *Quel est le détail des pertes financières et comment le Conseil s'y prendra-t-il pour ne pas pénaliser les contribuables ?*
- *Quelle est la stratégie envisagée pour redresser la situation ?*

*Avec le sentiment amer d'avoir été trompée, la population qui n'a pas à supporter financièrement la charge des erreurs du passé, est en droit d'attendre que des solutions soient trouvées, dans un dossier qui n'a que trop duré.*

*Afin d'éclairer la population de la CCC et dans l'intérêt général, nous espérons vivement que vous porterez ce sujet à vos débats ».*

Consécutivement à ce courrier, il a été annoncé au conseil communautaire du 30 juin 2008 par M. le Maire de Lagnes, que le projet « imminent et tenu secret », venait de capoter...

Pointer du doigt des responsabilités que chacun connaît ne nous intéresse pas. Ce qui compte, c'est stopper l'hémorragie. Parce que l'argent public est précieux et en particulier celui des plus modestes, il est indécent de laisser perdurer ce gouffre financier. **Disponibles pour toute concertation utile, nous soutenons les élus, M. Frassi en tête, qui souhaitent confier la gestion du centre tertiaire à des compétences extérieures (sur contrat d'objectifs et de résultats), comme nous le proposons depuis longtemps.**

**Chemin des Ballardes.** Lu dans le bulletin municipal n°46, point n°12, conseil municipal du 16 mai 2008 : on nous informe enfin de la réfection du chemin des Ballardes. Il est vrai que la dernière réfection remonte à, bientôt 14 ans.

**Petit retour en arrière :** en mars 2006, les riverains et usagers de ce chemin adressaient une pétition à M. le maire, le sollicitant pour remettre d'urgence en état la dite voie.

Le 30 mars 2006, M. le Maire, adressait au représentant des pétitionnaires, un courrier indiquant « que le chemin des Ballardes était mitoyen avec la commune de l'Isle sur la Sorgue et qu'un programme de goudronnage en commun entre les deux communes était en cours d'élaboration ». Le représentant des pétitionnaires obtenait l'assurance que les travaux seraient réalisés début 2007.

Ce délai est-il lié à l'affaire des 30 000 € qui plane sur les deux communes? Le Maire de l'Isle sur la Sorgue d'alors, en sa qualité de Président de la communauté des communes du Pays des Sorgues, fût contraint par le Préfet (*retrait de la délibération n° 07-14 du 22 mars 2007*) de retirer l'indemnisation de 30 000 € au profit de M. Donnat pour des pertes agricoles. Selon la Provence du 1<sup>er</sup> septembre : « les riverains du quartier des Bagnolles, photographies et visite de contrôle à l'appui, n'ont eu guère de mal à convaincre que les terres en question étaient bien cultivées ». Il se murmure que le Maire de l'Isle sur la Sorgue aurait perdu son siège, notamment en raison de cette affaire. En tous cas, à Lagnes, pas un mot de tout cela.

**Depuis l'engagement pris en 2006,** deux ans se sont déjà écoulés et il semblerait que cette réalisation voit enfin le jour.

Nous apprenons que le coût s'élèvera à 39 200 €. A défaut de plus de précisions, nous sommes enclins à penser qu'il s'agira du montant incombant à la commune de Lagnes, puisque nous sommes informés que le montant du contrat triennal pour 2008 s'élevant à 23 520 € sera affecté à cette opération, le solde (soit 15 680 €) étant financé par emprunt et fonds propres.

Les habitants de Lagnes souhaiteraient connaître la part d'autofinancement et les caractéristiques de l'emprunt (montant, taux, durée et annuité). Enfin, aucune information n'est communiquée concernant la nature de la réfection. S'agira-t-il d'un enrobé à chaud, du procédé «routomix» utilisé lors la dernière réfection, ou d'un sommaire bi-couche ? Préalablement au re-goudronnage, l'emprise de la voie fera-t-elle l'objet d'une scarification ou d'un re-profilage ? Au cas où les travaux n'auraient pas encore débuté, nous espérons trouver les réponses dans le prochain bulletin.



**Présidente : Christine Mouy - Vice-présidents :**  
**Michelle Pastoret & Christian Chavier**

**Secrétaire : Stéphane Suaire.**

**Trésorière : Marie-Claire Demaneche.**

**Contacts : 06 15 56 13 84 – arcenciel.84@free.fr**

**Bienvenue à « Arc en Ciel » !** L'objectif principal des fondateurs de cette toute nouvelle association est de maintenir et développer le lien social dans notre commune et ses environs.

Ainsi, sa première action concrète consiste à proposer aux Lagnoises et Lagnois intéressés, un achat groupé de combustibles en prévision de l'hiver prochain. Les dépenses pour se chauffer étant de plus en plus lourdes, il va sans dire que les rabais obtenus seront les bienvenus. En plein développement dans de nombreuses autres communes, cette pratique y est utilisée avec succès.

**Intéressés pour obtenir des rabais sur le fioul, le bois ou le ramonage ? Contactez vite « Arc en Ciel » !**

D'autres actions tout aussi utiles aux Lagnoises et aux Lagnois sont en préparation. En assurant « Arc en Ciel » de notre soutien actif et amical, nous nous engageons pour un village toujours plus solidaire.

#### Mémo «Grain de Sel»

**Blog :** <http://grain-de-sel.over-blog.fr>

**Téléphone :** 06 17 53 39 96

**Courriel :** [grain\\_de\\_sel\\_lagnes@yahoo.fr](mailto:grain_de_sel_lagnes@yahoo.fr)

**Courrier :** Association "Grain de Sel"

Passage Albine 84800 LAGNES

#### B L O C - N O T E S

**Adhérents et sympathisants de « Grain de Sel », sont cordialement invités à partager le verre de l'amitié, vendredi 18 juillet 2008 à 19h00, Place du Clocher.**

LAGNES

**Grain de Sel**

débat - citoyenneté - participation

**BULLETIN D'ADHESION** à découper et retourner avec votre règlement de 10 euros à : Association "Grain de Sel" Passage Albine 84800 LAGNES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....